



Ernest LAFON



Qui était-il ?

Louis (dit Ernest) LAFON est né à Floressas (Lot), le 17 Mai 1888. Il est le fils de Jean LAFON maçon âgé de 46 ans et de Marie CAUMON son épouse, sans profession, alors âgée de 40 ans

L'officier d'Etat Civil et Maire de la commune était Basile LOUSSERT

Les 2 témoins de la déclaration de sa naissance, furent

Pierre CRAYSSAC receveur ruraliste (42 ans) et Léon LABROUE menuisier (45 ans)



Grâce au Registre Matricule mis en ligne par [Les Archives Départementales du Lot](#) nous savons que Ernest LAFON mesurait 1,53 mètres (il était petit !), avait les yeux gris et les cheveux châtain. Niveau d'instruction : 3 (niveau école primaire et Certificat d'Etudes)



Le conseil de révision (octobre 1909) l'avait incorporé à la 17e section des Commis et Ouvriers (C & O) : il était en effet boulanger (il est noté en rouge sur son registre "**sait cuire**").

Il devient "**soutien de famille**" le 5 mars 2010 .

Le 26 septembre 1910 il devient soldat de 1ère classe, puis Caporal le 21 Octobre 1911.

Ayant terminé son service actif, il devient réserviste à partir du 1er Octobre 1911.



Rappelé par le décret du 1er Août 1914, il arrive au Corps le 5 août et est incorporé, dans la 4e section du C.O.A. (qui remplace le C & O) : Commis et Ouvriers militaires d'Administration (du 4e Corps d'Armée semble-t-il) par décision du "Général commandant la 17e Région du 19 septembre 1914" (sic)

Il passe ensuite au 115e Régiment d'Infanterie, par décision du "Général commandant la 4e Région du 29 mars 1915", puis au 67e RI, le 5 mai 1915.

Il sera blessé le 25 Septembre 1915 au combat à Souain (actuellement : Souain-Perthes-lès-Hurlus) dans la Marne et succombera à ses blessures trois jours après.



La Bataille de Champagne

Le régiment d'Ernest Lafon, le 67e Régiment d'Infanterie se retrouve engagé dans la "**Bataille de Champagne**" : une offensive de 12 jours, lancée le 25 septembre 1915 dans la Marne, dans les plaines, nues et grises, entre la vallée de la Suipe et la lisière ouest de la forêt d'Argonne.

C'est ce même jour qu'Ernest LAFON sera blessé, ainsi que le rapporte le Registre Matricule (cf en dernière page

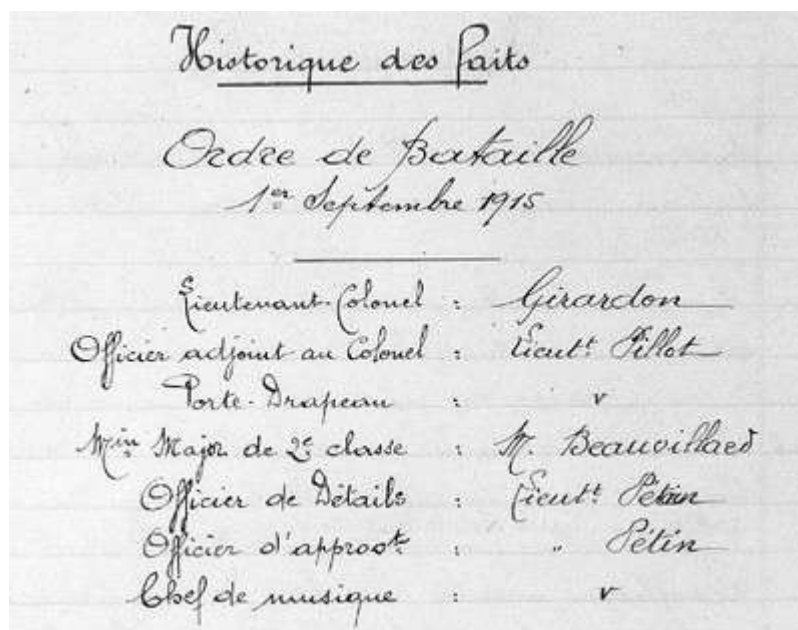


Une longue marche avant la bataille

Le général Joffre considérait cette offensive comme l'opération principale de la campagne de 1915, et il la prépara durant trois mois avec le soin le plus minutieux.

L'infanterie disposait de mitrailleuses en nombre sensiblement plus élevé que pour les offensives précédentes et elle allait se servir pour la première fois des grenades modernes : grenades à fusil ou grenades à main munies d'une "mise à feu à temps".

Le 1er Septembre 1915 : un "ordre de Bataille" est donné au 67e Régiment d'Infanterie, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Girardon.



Sources J.M.O. (Journal de Marche et Opérations) du 67e R.I.

Dates et historique des faits

Extraits du Journal de Marche et Opérations du 67e R.I. (Ministère de la Défense)

Le 67e R.I. va devoir se rendre à **marche forcée, et de nuit**, en direction de Châlon-en-Champagne à l'ouest de leurs cantonnements.

"**Dans la nuit du 2 au 3 Septembre** [...] le régiment marchant en une seule colonne, part des cantonnements d'Erize-St-Dizier **(A)** et Vavincourt **(B)** pour se rendre à Sogny-en-l'Angle **(C)** où il arrive à 8 heures du matin.

Cette marche longue et pénible (**distance 40 km**) s'effectue d'une manière remarquable grâce à la bonne volonté et à l'énergie des hommes.

[...]

5 Septembre : le régiment quitte le cantonnement de Sogny-en-l'Angle à 1 h du matin.

Il arrive à Bassuet **(D)** à **5 h30. Distance 12 km**

Il en repart le même soir à 22 h pour aller cantonner à Togny-aux-Boeufs **(E)** où il arrive **le 6 septembre à 4 h 30. Distance 21 km.**

7 Septembre : le 67e RI quitte Togny-aux-Boeufs à **0 h.** pour aller cantonner à Saint-Quentin-sur-Cooles **(F)** où il arrive à **4 h 35. Distance 14 km 500**

8 et 9 septembre : repos

10, 11, 12, 13 et 14 septembre : exercices aux environs du cantonnement, essentiellement de signalisation et de liaison avec l'artillerie.



15 Septembre : Un exercice de liaison avec l'artillerie, par avion et au moyen d'observations terrestres et de lignes téléphoniques est exécuté dans l'après-midi [...]

16, 17, 18, 19 et 20 Septembre : exercices habituels



Un biplan sur le terrain du Camp de la Noblette - 1915



21 Septembre : Le 67e, formant l'avant garde de la 23e Brigade, **quitte à minuit trente Saint-Quentin-sur-Coole (A)** pour aller cantonner le même jour à **Sarry (B)** où il arrive à **4 h du matin**. Il en repart le **même jour à 22h20** pour aller s'installer au **Camp de la Noblette**

22 Septembre [...] Le 54e forme l'avant-garde et le 67e le premier élément du gros. Il arrive à **4 h au Camp de la Noblette (C)** où tout le 6e Corps est réuni. [...]

24 Septembre : Le régiment quitte le Camp de la Noblette à 22 h pour aller prendre une position d'attente dans les anciennes carrières au N-O de **Suippes (D)** . Il s'y rend par un itinéraire spécial à gauche du 54e et y arrive le **25 Septembre à 2 h du matin**.

25 Septembre, 9h 15, le Régiment s'ébranle [...] pour se porter au Bois de l'Abri Roques et de l'Obus, la droite du 1er Bataillon à 100 mètres à l'Ouest de la route de Suippes à Souain (actuellement Souain-Perthes-lès-Hurlus). Il y reste jusqu'à midi et marche ensuite dans la même formation sur Souain **(E)** et la Ferme de Wacques.

La rivière de la Ain est passée à 13 h, à Souain, par le 1er Bataillon à la ferme des Wacques, par le 2e à la même ferme, par le 3e à 13h 15.

A partir de ce moment le régiment est en butte aux violentes rafales d'artillerie ; il a pour mission de marcher derrière le 54e en le débordant à gauche. Sous le feu de l'artillerie et de l'infanterie il arrive au Bois du Sultan et Guillaume II à 15 h. Il y passe la nuit de 25 au 26 septembre.



la "Bataille de Champagne" 1915

Le 26 Septembre, premier jour de "la Bataille de Champagne", à 6 heures du matin le 67e est engagé dans de violents combats qui se concentreront sur la prise de la "tranchée de LUBECK".

le 67e R.I. : début de l'offensive, le 26 septembre 1915 Extrait du J.M.O.

26 Sept 1915
A 6^h, le 2^e B^{tn} occupe le bois N. 50, le 3^e B^{tn} la Corne N-E du bois N. 38 et le 1^{er} B^{tn} est à la hauteur du 2^e, dans la plaine. Le Commandant du 2^e B^{tn} envoie des patrouilles dans les bois N. 19, N. 18, N. 16, N. 15, N. 12, N. 11. Ces patrouilles, rapportant que ces bois sont faiblement occupés, le 2^e B^{tn} les prend pour objectif et en débouge facilement les allemands, ayant toujours le 1^{er} B^{tn} à sa hauteur, le 3^e B^{tn} en renfort.
A 11^h nous occupons, avec les 1^{er} et 2^e B^{tns}, en face de la tranchée de Lubek et à 300^m le bois N. 10 N. 6., N. 7. Le 3^e B^{tn} est maintenu en réserve au bois N. 19.
A 13^h 30, le 3^e B^{tn} est porté au bois N. 11, pour soutenir une attaque contre la tranchée de Lubek.

qui se déclanche à 14^h15. Nous arrivons aux réseaux de fils de fer de la tranchée, contre lesquels nous nous buttons, car ils n'ont pas été détruits par notre artillerie. Dans la soirée tout le Régiment occupe les tranchées qu'il a creusées, depuis la clairière Est du bois N. 10 jusqu'au bois N. 6. Il est prolongé à gauche par deux bataillons du 106 qui occupent le bois N. 7.

Sept^{bre}

Dans ces conditions il repart à l'attaque de la tranchée de Eubekf. le 24 à 5^h15 du matin. mais s'arrête encore aux réseaux de fil de fer qui sont intacts.

Sept^{bre}

Dans la nuit du 26 au 27, les pionniers du Régiment essaient de couper les fils de fer. Ils réussissent pour ceux de mince épaisseur, mais ne peuvent entamer avec leurs cisailles le gros réseau, à hauteur d'homme, composé de fils de fer trop épais. Néanmoins le 27, à 17^h15, une nouvelle attaque est ordonnée.

Sept^{bre}

Le 37^e se reporte de nouveau jusqu'aux réseaux de fils de fer. Le 3^e s'en pénètre, par le bois N. 10 dans un fortin qui sert de flanquement à la tranchée de Eubekf. Les hommes, pour y arriver, passent en se couchant sous les gros réseaux de fils de fer, les petits réseaux ayant été coupés. Nous occupons ce fortin pendant toute la nuit, mais nous en sommes chassés le 28 à 5^h du matin. Le Rég^t étant très diminué s'établit en tranchées qui s'organise solidement sur deux lignes.

Tous
roulés.
L. /

~~Et le 15^e 23^e des attaques ont lieu sur la~~
Dans cette attaque, deux B^{ts} fraîches du 106^e
~~devaient dépasser nos lignes, pour se porter à l'assaut,~~
~~mais le 67^e tout entier est entrainé par son ardeur, s'est porté~~
~~en avant avec le 106^e. Il est arrivé une 3^e fois~~
~~jusqu'aux réseaux de fils de fer allemands.~~
~~mais le 67^e tout entier, entrainé par~~
~~son ardeur, s'est porté en avant avec le 106^e.~~



Canon de 75 en Champagne 1915

C'est probablement dans cet affrontement, le 25 septembre 1915, le premier jour de cette offensive, que

Louis LAFON dit Ernest LAFON a été blessé.

Il a été transporté au poste de secours de Bussy-le-Château à quelques kms plus au Sud (7 km au Sud de Suippes) dans la Marne (51).



Il y décèdera le 28 septembre des suites de ses blessures.



Louis LAFON dit Ernest avait 27 ans

Il reçoit à titre posthume la "médaille de la Victoire"



F. A

Nom : **Lafon** 07
 Prénoms : **Louis Ernest** Surnoms :
 Numéro matricule du recrutement : **208**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le **17 mai 1888**, à **Stoussac**, canton
 de **Sty 1^{er} Belgique**, département de **Sol**, résidant
 à **Stoussac**, canton de **Sty 1^{er} Belgique**, département
 de **Sol**, profession de **boulangier & lait cuire**,
 fils de **Jean** et de **Camille**, domiciliés
 à **Stoussac**, canton de **Sty 1^{er} Belgique**, département de **Sol**
 Marié le

SIGNALEMENT.
 Cheveux **et**, sourcils **châtain**
 yeux **gris**, front **élevé**
 nez **long**, bouche **moyenne**
 menton **large** visage **ovale**
 Taille : **1 m 53 cent.** Taille rectifiée : **m. cent.**
 Marques particulières :
 Degré d'instruction générale : **2**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
 Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en 1909 **Sortie de famille d'**
 Classé dans la **2^{de}** partie de la liste en 1910 **5 mars 1910 n° 208/116**

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	N° CORPS spécial.	MATRICULE DE SA RÉPÉRICTION.
Armée active	17 ^e Sect. de C.O.A.	208
Disponibilité et réserve de l'armée active.	17 ^e Sect. de C.O.A.	208
	17 ^e Sect. de C.O.A.	208
Armée territoriale et sa réserve.	17 ^e Sect. de C.O.A.	208
	17 ^e Sect. de C.O.A.	208

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Inscrit sous le n° **36** de la liste de **Sty 1^{er} Belgique**
 Incorporé à la 17^e section de C.O.A. en vertu de son sept.
 arrêté 1909. Cheveux coupés le 21 septembre 1910.
 Arrivé au dépôt de **Stoussac** le 24 septembre 1910.
 Appelé le 24 octobre 1911.
 En voie de la disponibilité le 24 septembre 1911.
 Certificat de bonne conduite « Accordé »
 Passé sous la réserve le 1^{er} octobre 1911.
 Passé à la 4^e section de C.O.A. (Décision de M^{re} le
 général Comte le 17^e Région du 19th 1914.)
 Rappelé à l'activité par la décision de M^{re} le 1^{er} août 1914.
 Affecté au corps le **3^e août 1914**. Partit au 11^e
 Rég^t l'Infanterie, section de M^{re} le Gén^l Comte la 14^e Région
 du 29 mars 1915. Partit au 67^e Rég^t l'Inf^{an} le 5 mai 1915.
 Réserve des suites de blessures de guerre le 28 septembre 1915
 à **Bussy-le-Château**. avis officiel N. J. 5175 du 10 octobre 1915
 Mobilisé pour la France.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR DATES DE DÉPARTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes	Subdivisions de régions.	D. MILITAIRE II. RÉSIDENCE
26.3.1914	Stoussac Le Centre	Bordignon Cantalou	B. R.

CAMPAGNES.
 Bataille d'Albano du 5 août 1914
 au 28 septembre 1915

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT,
 DÉCORATIONS, ETC.
 Blessé le 28 septembre 1915
 au combat de **Albano**.
Médaille Commémorative Française
 de la Grande Guerre.
Médaille de la Victoire

PÉRIODES D'EXERCICES.	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DUT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve ...	1 ^{er} dans le 17 ^e section de C.O.A. du 1 ^{er} au 31 ^{er} 1913			
	2 ^e dans l	du	au	
	Supplémentaire dans l	du	au	
Armée territoriale.	1 ^{er} dans l	du	au	
	Supplémentaire dans l	du	au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	du	au	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.).